

Arts Visuels
Hauts-de-France

Réalisation d'un diagnostic et formulation de préconisations

Restitution des ateliers « phase 2 »

Réunion du 1^{er} décembre 2022



Historique : développement du Comité arts visuels

2015-
2016

Premiers Travaux de structuration

2017-
2018

Mise en place d'un «Comité Technique» et de Trois groupes thématiques:

- Groupe Diagnostic
- Groupe Charte
- Groupe Outils

2019-
2020

Réalisation d'un état des lieux des arts plastiques dans les Hauts de France (phase 1 du diagnostic)

- Lancement des travaux le 2 mai 2019 à l'ESAD d'Amiens
- Rencontre le 9 mars 2020 à l'Esa Dunkerque-Tourcoing
- Restitution le 25 septembre 2020 au Fresnoy à Tourcoing

2021-
2022

Diagnostic collectif et plan d'action pour la structuration du secteur des arts visuels (phase 2 du diagnostic)

- Des ateliers menés en avril 2021 à un niveau régional, pour partager l'état des lieux et échanger sur les perspectives
 - Choix de 4 thématiques à traduire en feuille de route : Economie du secteur, Education artistique et culturelle, Accompagnement des artistes, Inscription dans les territoires et coopérations
- Une série d'ateliers plus localisés organisés en 2022 dans les différents territoires des Hauts-de-France

L'animation de la phase 2

Les membres du groupe diagnostic :

- Michèle Vibert
- Emmanuelle Lamandé
- Hélène Cressent
- Elisabeth Bérard
- Camille Triquet
- Nathalie Poisson-Cogez
- Clotilde Hulin
- Aude Cordonnier
- Christian Mahieu
- Marie Lhotellier
- Laurent Moszkowicz
- Pascal Marquilly
- Marc Dubord

- Coordination des travaux de la phase 2
- Mobilisation des référents territoriaux
- Mobilisation des acteurs

Coordination (jusque mars 2022) :

- Béatrice Piazzi
- Océane Lécluse
- Coordination du groupe diagnostic

L'assistance à maîtrise d'ouvrage (phase 2) :

- ExtraCité : Rémi Dewez, Kenneth Quiguer, Lucile Macquet-Castillon
- Réjane Souriceau
- Animation des ateliers
- Synthèse des travaux

Objectifs et déroulement de la phase 2 du diagnostic

12 ateliers programmés, dans 6 territoires des HDF :

- 02 : Aisne
- 60 : Oise
- 80 : Nord et Ouest de la Somme
- 59 : Métropole lilloise
- 59/62 : Hainaut-Cambrésis-Bassin Minier - Arrageois
- 59/62 : Flandre intérieure – Littoral Nord

Les objectifs :

- Se rencontrer, fédérer
- Amorcer des actions collectives et structurer une démarche collective de long terme
- Produire des pistes de préconisations concrètes pour nourrir les politiques publiques

La volonté :

- Ouvrir la démarche au maximum : représenter l'ensemble du secteur
- Territorialiser la démarche pour intégrer et représenter les différentes réalités locales présentes en région

Ce qu'on voulait produire :

- Un plan d'action régional + des pistes d'action pour chacun des 6 territoires
- Un plaidoyer vis-à-vis des acteurs publics

Calendrier de la démarche (2022)

Avril

Première session d'ateliers : formulation de pistes d'action

Mai

Deuxième session d'ateliers : structuration d'un plan d'action

Juin -
novembre

Mise en commun des productions des territoires, consolidation d'une démarche régionale

1^{er} décembre

Restitution auprès du comité arts visuels HDF et de ses partenaires institutionnels

Janvier 2023

Restitution régionale avec les acteurs ayant participé aux ateliers territoriaux

Objectifs et déroulement de la première session d'ateliers

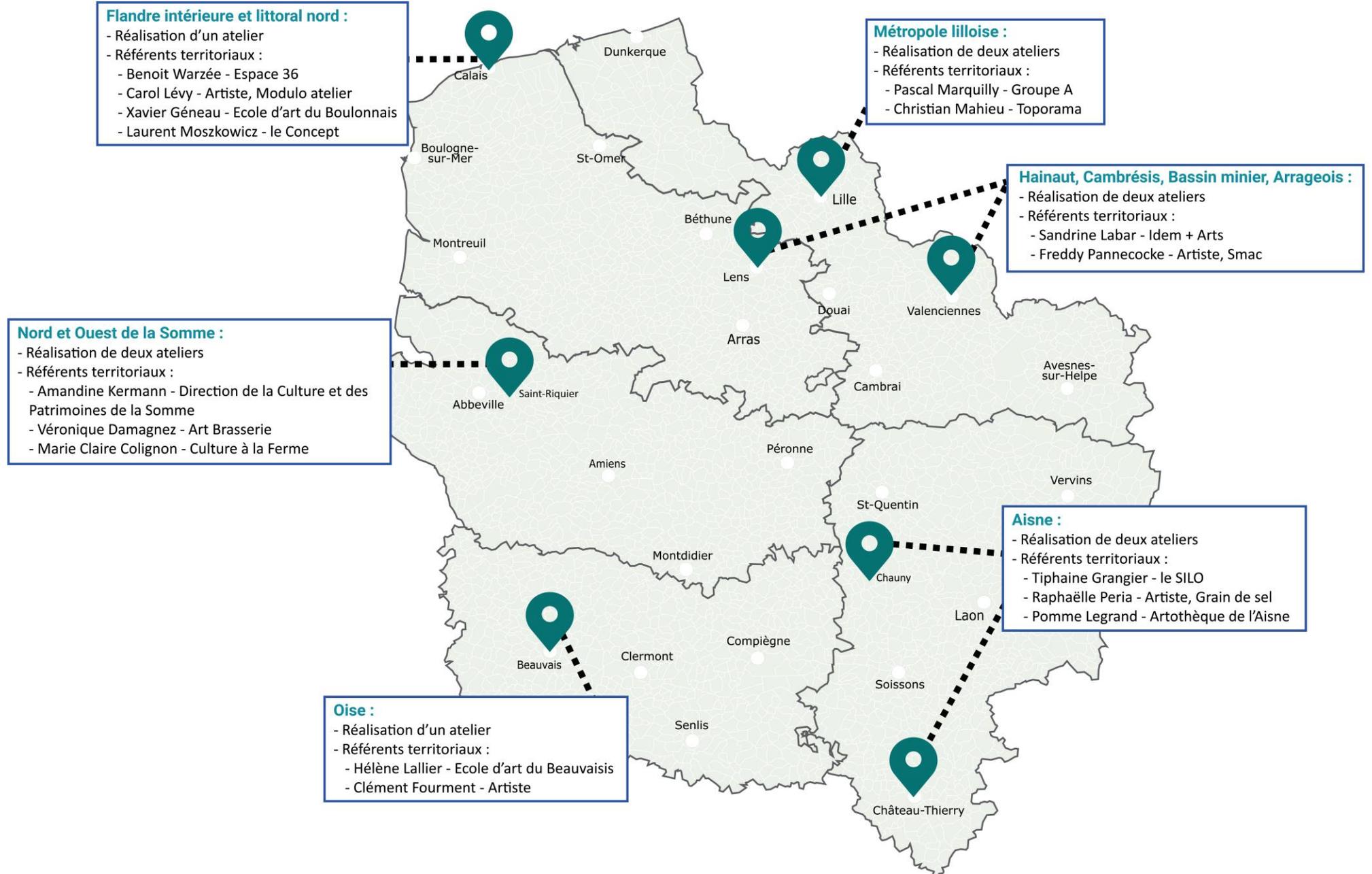
4 thématiques de travail identifiées (issues de l'état des lieux phase 1 et des ateliers régionaux d'avril 2021) :

- **Economie du secteur** : rémunération des acteurs artistiques et culturels et de leurs activités en région, capacités financières des structures...
- **Education artistique et culturelle** : sensibilisation des différentes populations tout au long de la vie (éducation, formation, pratiques amateur-e-s)
- **Accompagnement des artistes et des autres professionnel-le-s** : formation continue, ressources...
- **Inscription dans les territoires et coopérations, mises en réseau**

Echanges sur chaque thématique :

- Parmi les enjeux repérés lors de la phase 1, quels sont les enjeux prioritaires pour notre territoire ?
- Y a-t-il d'autres enjeux importants ?
- Quelles pistes d'actions concrètes pourrait-on porter collectivement pour répondre à ces enjeux ? (foisonnement, idées « en vrac »)
- Quelles sont les spécificités de notre territoire ?

Localisation des ateliers



Bilan de la participation

Les ateliers réalisés

Territoire	Nb participant·es session 1	Nb participant·es session 2
AISNE	14 participants dont 9 artistes et 5 structures	14 participants dont 7 artistes et 7 structures
OISE	11 participants dont 4 artistes et 7 structures	<i>Non organisé</i>
SOMME	7 participants dont 2 artistes et 5 structures	7 participants dont 2 artistes et 5 structures
FLANDRE INTÉRIEURE LITTORAL NORD	9 participants dont 5 artistes et 4 structures	<i>Non organisé</i>
HAINAUT-CAMBRÉSIS BASSIN MINIER-ARRAGEOIS	5 participants Dont 2 artistes et 3 structures	5 participants dont 1 artiste et 4 structures
METROPOLE LILLOISE	22 participants dont 17 artistes et 5 structures	22 participants dont 17 artistes et 5 structures
TOTAL	68 participants dont 39 artistes et 29 structures	48 participants dont 27 artistes et 21 structures

Bilan du déroulement des ateliers

Une mobilisation inégale selon les territoires

- Mobilisation particulièrement difficile sur les territoires Littoral/Flandres et Valenciennois/Bassin minier/Arrageois
- Mobilisation relativement importante sur la MEL, dans l'Aisne et dans l'Oise
- Des freins pour la mobilisation :
 - Contraintes de temps qui ont pesé sur l'organisation
 - Absence de coordinateur et de d'interlocuteur dédié au sein du groupe diagnostic (la mobilisation a du s'appuyer uniquement sur le temps bénévole des référents locaux et les membres du groupe diagnostic)

Une bonne représentativité des participants

- Hétérogénéité des profils d'invités selon les réseaux des référents territoriaux
- Présence importante des artistes (majoritaires dans l'Aisne et sur la MEL) et des structures artistiques (écoles, associations, diffuseurs)
- Faible présence des collectivités et des acteurs institutionnels (Départements, Région, DRAC)

Des modalités d'animation adaptées à la diversité des territoires, mais contraintes par le calendrier

- Une animation hétérogène d'un atelier à l'autre, et des modalités de prise de notes différentes
- Des participants différents en session 1 et 2 sur un même territoire, et donc un temps nécessaire pour rappeler le cadre
- Des contraintes de calendrier qui nous ont empêché de faire une synthèse intermédiaire entre les deux sessions d'ateliers

Proposition de feuille de route issue de la phase 2 (SODAVI)

(à discuter, prioriser et opérationnaliser avec les acteurs)

Identifier, valoriser et mettre en réseau l'ensemble des acteurs des arts visuels

Recenser les artistes et les initiatives

Constituer un réseau de "référénts locaux" capables de fédérer à l'échelon local

Communiquer sur l'activité du secteur

Multiplier les espaces de rencontre, de partage de connaissances et d'expérience, de débat et d'apprentissage collectif

Consolider des liens entre les structures de la région et les réseaux existants (Hauts-de-France, autres régions, Belgique et Angleterre, réseaux nationaux)

Dialoguer avec les institutions

Ouvrir des espaces de dialogue entre artistes, élus locaux et collectivités

Organiser la représentation des artistes des Hauts-de-France auprès des acteurs institutionnels

Contribuer à l'élaboration des politiques publiques territoriales

Soutenir la création et la diffusion

Soutenir le développement des espaces de création et de diffusion

Constituer un réseau de « pôles ressources » couvrant tout le territoire régional

Accompagner la professionnalisation des artistes et des structures

Réinterroger la place des entreprises et fondations dans l'écosystème d'acteurs

Promouvoir la rémunération des artistes

Favoriser la rencontre avec les publics

Développer l'éducation artistique en milieu scolaire

Conforter la présence et le rôle des médiateurs culturels dans les territoires

Valoriser les démarches locales visant à rapprocher artistes, populations et élus locaux

Renforcer les coopérations entre artistes et entre structures à l'échelle locale

Identifier, valoriser et mettre en réseau l'ensemble des acteurs des arts visuels

Recenser les artistes et les initiatives

- Construire et animer une plateforme numérique d'information pour faciliter le recensement des artistes, structures, événements, dispositifs, actions de médiation, appels à projet...
- Créer ou structurer les démarches de recensement des artistes de type annuaire, "Documents d'artistes", "Nord artistes", "Françoise"...

Constituer un réseau de "référénts locaux" en capacité de fédérer à l'échelon local

- Privilégier une structuration des territoires ruraux sous forme de circuits courts avec un ancrage local, une dynamique propre et souple, une logique de rassemblement des artistes et structures aujourd'hui isolées, qui s'appuieraient sur les structures existantes

Communiquer sur l'activité du secteur

- Recenser et diffuser des documents qui "donnent à voir" les artistes.
- Diffuser une information régulière (newsletter, actualités, événements nationaux...)
- Créer ou diffuser les publications et revues dédiées aux arts visuels
- Favoriser les rencontres des artistes avec la presse locale

Multiplier les espaces de rencontre, de partage de connaissances et d'expérience, de débat et d'apprentissage collectif

- Développer des Assises professionnelles des Arts Visuels
- Mettre en place dans les territoires des espaces d'échanges et de conversations physiques avec les artistes
- S'appuyer sur les manifestations culturelles ou les événements locaux de diffusion récurrentes pour y développer les arts visuels et croiser les disciplines
- Créer un projet réflexif et artistique, de manière partenariale entre plusieurs structures et artistes

Consolider des liens entre les structures de la région et les réseaux existants (Hauts-de-France, autres régions, Belgique et Angleterre, réseaux nationaux)

- Soutenir la visibilité hors région (comme pour les musiciens et comédiens qui se produisent dans les grands festivals tels que Avignon, etc.)
- Aider à l'intégration des structures HDF dans les réseaux nationaux déjà existants (exemple : réseau Diagonal)
- Développer des liens plus formels avec d'autres réseaux régionaux arts visuels

Dialoguer avec les institutions

Organiser la représentation des artistes des Hauts-de-France auprès des acteurs institutionnels

- Organiser la complémentarité des réseaux d'acteurs à l'échelle régionale
- Refonder la gouvernance du comité Arts visuels

Ouvrir des espaces de dialogue entre artistes, élus locaux et collectivités

- Communiquer sur la Charte régionale des arts visuels
- Faire remonter au CNFPT les besoins de formation spécifiques aux arts visuels
- Sensibiliser/former les élus locaux et collectivités aux enjeux des arts visuels et des artistes auteurs
- Informer les collectivités et diffuseurs sur le droit de démonstration, la rémunération des artistes et les contrats de diffusion
- Sensibiliser les artistes au fonctionnement des institutions et des autres champs professionnels
- Organiser des temps de rencontres et de débat entre artistes et collectivités
- S'appuyer sur les événements locaux de diffusion (vernissages...) pour inviter largement les acteurs du secteur mais aussi les collectivités

Contribuer à l'élaboration des politiques publiques territoriales

- Renforcer la présence et le poids politique des arts visuels au sein des instances régionales et nationales
- Actualiser les schémas départementaux de développement des enseignements artistiques dans les 5 départements
- Contribuer à la conception des formations des enseignants en art
- Contribuer à la définition des politiques publiques de soutien aux arts visuels à l'échelle départementale, métropolitaine ou communale : subventions, appels à projet, rémunération des artistes, aide matérielle, développement des lieux de création de diffusion...
- Contribuer aux autres politiques publiques : culture, enseignement, développement social, économie ...
- Communiquer sur le « 1% artistique » et concevoir avec les élus un dispositif plus léger que le 1% artistique
- Créer du lien dans les administrations régionales et départementales, entre les services culturels et sociaux
- Penser un système de compensation pour les artistes plasticiens
- Développer des bourses de mobilité et de repérage à l'international
- Installer un dialogue avec les interlocuteurs techniques des collectivités
- Conforter le lien entre l'éducation nationale et les acteurs des arts visuels

Soutenir la création et la diffusion

Soutenir le développement des espaces de création et de diffusion

- Sensibiliser les communes et intercommunalités à l'intérêt de créer des espaces de création, de diffusion et de Médiation
- Promouvoir et soutenir les initiatives privées ou publiques : lieux de résidences, galeries associatives, espaces de travail, incubateurs...
- S'appuyer sur les manifestations culturelles récurrentes pour y développer les arts visuels et croiser les disciplines
- Dans les lieux existants, faire respecter le versement des droits de présentation publique

Constituer un réseau de « pôles ressources » couvrant tout le territoire régional

- Intégrer dans les cursus de formation initiale des modules de formation sur la réglementation, les aides, les subventions, droits d'auteurs, les réseaux existants...
- Développer une offre d'accompagnement qui doit être accessible à tous
- Créer des parcours d'intégration et accompagnement des jeunes artistes dans le monde de l'art
- Développer des "incubateurs"

Accompagner la professionnalisation des artistes et des structures

- Sensibiliser et former les diffuseurs
- Favoriser la rencontre entre jeunes artistes et artistes expérimentés
- Soutenir les artistes les plus âgés face aux évolutions des modes de faire
- Soutenir et rendre visible l'activité des organisations professionnelles
- Diffuser de l'information sur les statuts et ressources des artistes
- Mutualiser des ressources et des tâches administratives
- Réaliser un diagnostic autour des besoins en matière de formation des artistes sur les différents territoires (notamment ruraux), afin d'étudier la pertinence des formations diplômantes

Réinterroger la place des entreprises et fondations dans l'écosystème d'acteurs

- Renforcer le lien entre les artistes de la Région et les galeries privées existantes
- Expérimenter et valoriser les expériences de résidences en entreprise
- Favoriser le rapprochement entre les artistes et les entreprises locales présentes sur leurs territoires pour faciliter le développement du mécénat (financier, en nature, en compétence) ou les achats de matériel
- Développer les résidences en entreprise pour sensibiliser à l'art en dehors du cadre scolaire

Promouvoir la rémunération des artistes

- Centraliser et diffuser une grille de rémunération
- Informer les diffuseurs sur le droit de démonstration, la rémunération des artistes et les contrats de diffusion
- Faciliter les relations contractuelles et administratives entre artistes et diffuseurs publics

Favoriser la rencontre avec les publics et l'inscription dans les territoires

Développer l'éducation artistique en milieu scolaire (EAC)

- Informer et accompagner les artistes intervenants
- Soutenir et renforcer les acteurs intermédiaires
- Collaborer avec l'Education Nationale et les collectivités autour de la conception et la gestion des dispositifs d'éducation artistique et culturelle
- favoriser la mise en œuvre des dispositifs et actions déployées pour développer les temps de rencontre entre élèves et arts visuels

Valoriser les démarches locales visant à rapprocher artistes, populations et élus locaux

- Valoriser et promouvoir les partenariats entre les artistes et les structures locales qui travaillent quotidiennement auprès des publics les initiatives existantes
- Communiquer sur le "1% artistique" comme moyen d'amener l'art dans les bâtiments publics
- Concevoir avec les élus un dispositif plus léger que le 1% artistique
- Réaliser avec les communes un inventaire des lieux et du matériel inutilisé dans les communes
- Prendre appui sur les écoles d'art pour créer des petites vidéos (3 mn maxi) présentant de manière originale le travail d'un artiste

Conforter la présence et le rôle des médiateurs culturels dans les territoires

- Créer une formation spécifique dans les écoles d'art dédiée à la médiation culturelle
- Valoriser le rôle des médiateurs culturels dans la transmission des œuvres mais aussi dans le partenariat local et l'ancrage territorial des structures et des artistes
- Mutualiser un poste de médiateur culturel entre plusieurs structures du territoire

Renforcer les coopérations entre artistes et entre structures à l'échelle locale

- Renforcer les coopérations sur les sites et lieux partagés
- Intégrer la dimension coopération dans les projets de structures et dans les cahiers des charges des structures labellisées/conventionnées

Une proposition de structuration pour le secteur des arts visuels

Instance	Echelle territoriale	Rôle	Remarques
Comité AV HDF	Région	<ul style="list-style-type: none"> • Interlocuteur des acteurs publics à l'échelle départementale, régionale et nationale • Lien entre acteurs, échanges, mise en réseau 	Nécessaire gouvernance démocratique et représentativité des artistes auteurs, structures associatives, écoles, institutions publiques et collectivités, réseau locaux ou nationaux...
« Pôles ressources »	Agglomération, Métropole ou Département	<ul style="list-style-type: none"> • Interlocuteur des acteurs publics à l'échelle des départements et des métropoles • Information et accompagnement des artistes auteurs à l'échelle d'une métropole/CA ou d'un département • Accueil d'activités artistiques, ateliers, résidences, diffusion... • Lien entre artistes, échanges, mise en réseau 	<p>Garde-fous nécessaires pour ne pas faire de ces structures des passages obligés, des situations de monopole sur l'organisation des activités artistiques et le partage des ressources publiques dédiées au secteur</p> <p>Les écoles d'arts et université peuvent potentiellement jouer ce rôle de pôle ressources ?</p>
« Réseaux locaux »	Bassins de vie (Commune ou ComCom)	<ul style="list-style-type: none"> • Interlocuteur des acteurs publics à l'échelle des communes et/ou intercommunalités et/ou bassins de vie • Information et accompagnement des artistes locaux en appui sur les pôles ressources • Accueil d'activités artistiques, ateliers, résidences, diffusion... • Médiation culturelle et lien avec les populations • Lien entre artistes, échanges, mise en réseau 	Une structuration des territoires ruraux avec un ancrage local, une dynamique propre et souple, une logique de rassemblement des artistes et structures aujourd'hui isolées, qui s'appuieraient sur les structures existantes et sur des référents chargé de faire le lien avec le réseau régional, départemental ou métropolitain.

Bilan de la démarche de diagnostic

Regard sur les orientations issues des ateliers:

- **Des propositions très précises VS des chantiers encore à affiner**
- **Certaines propositions renvoient à des choses qui existent déjà** et qu'il faudrait reproduire, étendre ou simplement faire connaître, alors que d'autres propositions à l'inverse ne s'appuient sur aucune dynamique existante
- **Certaines propositions pourraient légitimement être portées, ou le sont déjà, par des acteurs existants.** Certains d'entre eux font partie ou pourraient faire partie du comité AV, d'autres sont des acteurs nationaux. Quelle « répartition des rôles et des tâches » entre ces acteurs et le comité arts visuels ?
- **La plupart des propositions peuvent se décliner à différentes échelles territoriales,** selon des modalités différentes et portées par des acteurs différents (exemple : animation de temps de rencontres)

Bilan de la démarche de diagnostic

Regard sur la dynamique collective :

- **Des ateliers qui n'ont pas produit que des propositions mais aussi des échanges, du partenariat, des rencontres**, et peut-être des dynamiques collectives fécondes à l'échelle des territoires concernés (Aisne, Somme)
- **Des propositions pour la structuration du secteur des arts visuels** qui ont occupé une place importante dans les échanges
- **Des ateliers qui ont permis d'entamer une clarification du rôle et du projet porté par le comité arts visuels**, notamment sur la distinction entre le comité arts visuels, l'association 50°Nord et le Conseil Régional
- **Un besoin de structuration du comité arts visuels et de clarification de son rôle**, pour pouvoir porter collectivement la feuille de route
- **La démarche est celle des artistes et des structures artistiques**, reste aujourd'hui à établir la relation entre ces acteurs et les acteurs institutionnels (Etat, élus, collectivités) ou d'autres acteurs (établissements scolaires, grosses structures de diffusion...)

Et maintenant ? Le besoin d'une « plateforme d'action commune » représentative de l'ensemble des acteurs

Un prérequis avant d'aller plus loin : désigner un.e coordonnateur.trice

- pour faire valider collectivement les orientations (cf. « SODAVI »)
- pour mobiliser des moyens permettant de coordonner et de soutenir la mise en œuvre opérationnelle des actions (cf. « contrat de filière » RN13bis, réseau ASTRE...)

Un scénario à privilégier : la création d'une structure ad hoc

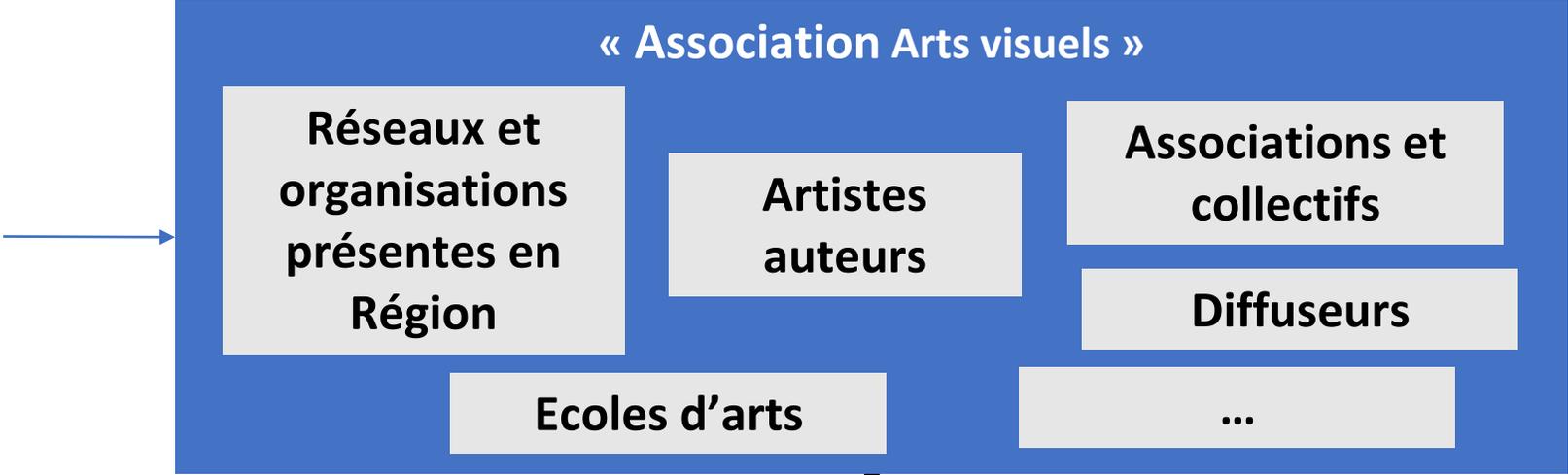
- Le groupe diagnostic n'a pas de statut juridique propre et n'a pas les ressources propres nécessaires au financement d'un poste
- Les autres organisations présentes en région ne semblent pas en mesure de porter la démarche aujourd'hui, parce qu'elles ne représentent pas tous les acteurs et/ou parce qu'elle n'en ont pas la vocation ou le souhait

Des points de vigilance et questions à traiter

- Quelle place des organisations et réseaux existants dans cette structure ? Double adhésion pour leurs membres ?
- Quelles modalités de gouvernance ?

Structuration possible

Financements : DRAC, Région, Collectivités...



Validation des orientations (SODAVI)

Animation du réseau d'acteurs (« plateforme régionale »)

+ Coordination de la mise en œuvre opérationnelle des actions (« contrat de filière »)

Quel rôle pour cette plateforme ? Trois ambitions principalement évoquées lors des échanges :

Une mission indispensable, au fondement même de la plateforme :

Fédérer et valoriser tous les artistes et structures de la région, dans toute leur diversité

>> Exigence d'une représentativité très large du secteur, d'une gouvernance plurielle et d'un fonctionnement démocratique

Deux autres « blocs » de missions qui peuvent être investis, selon le souhait des acteurs et des financeurs :

Un « Observatoire participatif » ou « Centre de ressources » pour contribuer à la structuration du secteur et à la visibilité des acteurs et dispositifs

- l'observation et la mise en visibilité des acteurs et dispositifs
- le soutien aux acteurs (formation, information, conseil, accompagnement)

Une « tête de réseau » pour animer les travaux collectifs du secteur et co-construire la politique publique avec les pouvoirs publics

- coordination des actions des réseaux et organisations dans les HDF
- lien renforcé avec les pouvoirs publics (interlocuteur privilégié ?)

Et maintenant ? Le besoin d'une « plateforme d'action commune » représentative de l'ensemble des acteurs

Les prochaines étapes et les décisions à prendre pour la phase 3

1- Si création d'une structure ad hoc, besoin d'un travail collectif (6 mois ?) pour :

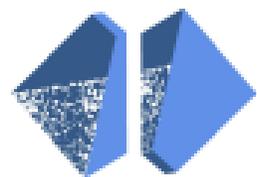
- trouver les bonnes **modalités de gouvernance représentative** (collèges par types d'acteurs ? par fonction ?)
- définir le **rôle des organisations membres** et les **partenariats avec les organisations extérieures**
- rédiger les **statuts de la structure** (probablement association loi 1901)
- Trouver les **financements nécessaires** au fonctionnement de l'association : poste de coordination à plein temps, moyens de communication, frais de déplacements

Besoin d'ingénierie et de ressources aujourd'hui pour coordonner cette démarche de création.

Qui porte ? Quels moyens ?

Puis création de la structure (AG constitutive) en juin ou septembre 2023 ?

2- Une première année de fonctionnement centrée sur l'opérationnalisation de la feuille de route et le travail sur un éventuel « contrat de filière »



Arts Visuels
Hauts-de-France

Vos réactions, vos questions ?

Vos décisions pour la suite...

